



La lettre aux Thourisiens

Avril 2026 - N°180

Compte-rendu de conseil municipal

Séance du 10 avril 2026

Subvention pour voyages scolaires

Le conseil reconduit les aides aux familles pour les voyages scolaires à raison de 50 € / enfant / an (voyages scolaires de 4 nuitées minimum pour les scolaires jusqu'à 18 ans) et inscrit un crédit de 600 € au BP 2026.

Subventions aux jeunes pour licences sportives ou de loisirs

Le conseil reconduit les subventions aux jeunes jusqu'à 18 ans adhérant à une association sportive ou de loisirs à hauteur de 20 € / jeune / an (sur présentation d'un justificatif d'adhésion à une association sportive ou de loisirs d'un minimum de 50 € avant le 30 mai de la saison en cours).

Subventions aux associations

19 demandes de subvention ont été reçues dont 9 à caractère social, étudiées par le CCAS. Le conseil fixe les conditions d'attribution suivantes : pas de subvention aux établissements scolaires privés ; subvention aux clubs sportifs et de loisirs à raison de 20 € / jeune de moins de 18 ans accueilli : Retiers PRAF PG Handball (120 €), L'Outil en main du Pays de la Roche aux Fées (20 €), Association cycliste du Pays de la Roche aux Fées (50 €). Pour 2027, la commission Finances travaillera sur une trame unique de dossier et étudiera les demandes avant le vote en conseil municipal.

Subvention au RPI Lalleu - Thourie - La Couyère

Les communes du RPI financent le budget des 3 écoles au prorata du nombre d'enfants scolarisés à raison de : 50 € pour les fournitures scolaires, 8 € (suite p 2)

Fermeture Mairie et Agence Postale

La Mairie et l'Agence postale seront fermées les samedi 2 et 9 mai.

Marché hebdomadaire

Il n'y aura pas de marché le samedi 16 mai

Un marché de printemps animé malgré la météo

Le marché de printemps, organisé ce samedi 11 avril, s'est déroulé sous une météo capricieuse... mais cela n'a en rien découragé les irréductibles visiteurs, et encore moins les chasseurs d'œufs en chocolat ! Les explorateurs, munis de sacs, paniers et autres récipients, se sont lancés avec enthousiasme à la poursuite du précieux butin, qui a ensuite été partagé collectivement dans la bonne humeur.



Les exposants étaient nombreux et variés : produits alimentaires, vente de plants pour le potager, mais aussi bijoux et accessoires, offrant aux visiteurs un marché riche et coloré.



Pour réchauffer l'ambiance et les estomacs, une vente de galettes-saucisses était proposée sur place, très appréciée en fin de matinée.

Ce rendez-vous rappelle l'importance de faire vivre le marché de Thourie, qui a lieu tous les samedis matin de 10 h à 12 h, ainsi que les marchés saisonniers organisés trois fois par an : au Printemps, à l'Automne et à Noël. Un grand merci à toute l'équipe organisatrice, aux exposants et aux bénévoles pour leur engagement, qui ont permis de faire de cette matinée un moment chaleureux et convivial malgré la météo incertaine.



Carnaval du RPI

Pour marquer la fin de la période, l'école Pablo Picasso a organisé le carnaval le vendredi 10 avril, juste avant de se quitter pour les vacances de Pâques.

A l'occasion de la semaine du 100^{ème} jour d'école, les enfants sont venus déguisés « en personne de 100 ans » ! Un thème qui a beaucoup plu et dont les enfants se sont emparés avec beaucoup d'humour !

Merci aux parents pour leur implication. La journée s'est terminée par un défilé du 3^{ème} âge ainsi qu'une course de lenteur...

Bonne humeur garantie !

pour Noël, 30 € pour les sorties scolaires et 3.50 € pour les assurances, soit 91.50 € / enfant. A la rentrée 2025, il y avait 56 enfants thourisiens dans le RPI soit un budget de 5 124 €. Il faut ajouter à ce budget, le coût pour les séances à la piscine (coût d'entrée et transport), évalué à 4 000 €. Le conseil inscrit un crédit de 10 000 € au BP 2026.

Subvention au centre social Mazette

Mazette gère les centres de loisirs du territoire, mais celui de Thourie a fermé fin 2024 pour manque d'effectifs stables. La participation des communes pour la journée enfant est fixée à 10.64 € pour toutes les communes du territoire et à 7.65 € pour la commune de Retiers sur le centre de Loisirs de Retiers. Pour 2026, la subvention est calculée sur la fréquentation 2025 des enfants thourisiens (582.94 journées).

Malgré les demandes réitérées d'un tarif homogène pour l'ensemble des communes, le conseil collégial de Mazette continue d'appliquer les tarifs différenciés. Le conseil décide d'appliquer un tarif de 7.65 € / journée enfant et accepte le versement d'une subvention de 4 459.49 €.

Vote des taux d'imposition 2026

Le conseil reconduit les taux d'imposition sans augmentation : taxe foncière sur bâti de 34.40 % ; taxe foncière sur non bâti de 34.00 % ; taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants de 12.00 %.

Entretien voirie et réseaux

Dans l'attente de la consultation pour la rénovation de la voirie 2026, un crédit de 55 000 € est inscrit au BP 2026 : Entretien de la voirie (40 000 €), Arasement des bas-côtés et curage des fossés (10 000 €) et travaux divers (5 000 €).

Provisions pour créances douteuses

Pour pallier l'annulation éventuelle de factures qui ne pourraient pas être recouvrées par le Trésor public, le conseil inscrit la somme de 339.70 € au BP 2026 en provisions pour créances douteuses (selon les règles de dépréciation validée par le conseil en 2022).

Amortissements

Les crédits nécessaires aux amortissements sont validés par le conseil pour 20 795.48 € pour le budget assainissement et 8 170.31 € au budget principal.

Indemnités perçues par les élus au cours de l'année 2025

Conformément à la loi « Engagement et proximité », les indemnités perçues par les Elus au cours de l'année précédente sont présentées au conseil (le tableau est disponible en mairie).

Modification de la délibération de vote des indemnités

Lors du vote des indemnités du 26 mars, l'absence de quorum (élus concernés sortis de la salle) n'a pas permis de statuer. La légalité de la délibération a été soumise à la Préfecture, dans l'attente de sa réponse.

Vote des Comptes Financiers 2025

Le Compte Financier Unique, regroupant compte de gestion et compte administratif, est adopté à l'unanimité pour 2025. Le budget principal affiche un excédent cumulé de 850 181.27 €, couvrant le déficit d'investissement de 599 032.08 €.

Vote des Budgets primitifs 2026

Le budget primitif, présenté pour l'ensemble des budgets, s'équilibre à 1 003 653.82 € en fonctionnement et 1 807 864.96 € en investissement pour le budget principal. Un solde d'investissement non affecté de 621 556,68 € est dédié au futur projet de rénovation du centre-bourg, dans l'attente du chiffrage.

Désignation correspondant « Incendie et Secours »

Le correspondant «Incendie et Secours», interlocuteur du SDIS pour la prévention et la sécurité civile, a pour missions l'information, la sensibilisation et la préparation aux risques. Le conseil désigne Christine Hervochon pour assurer cette fonction.

Désignation du correspondant Elu au COS Breizh

Le COS Breizh est une association loi 1901 proposant des aides sociales et culturelles aux agents des collectivités. Un correspondant agent et un élu représentent la collectivité. Le conseil désigne Nadine Lainé comme déléguée élue au COS Breizh.

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, le conseil valide une liste de 24 candidats volontaires pour siéger à la CCID, transmise aux services fiscaux.

Arrêt de l'activité Self Défense

M. Desilles met fin à l'activité de self-défense et souhaite restituer le matériel communal. En remerciement de son engagement bénévole depuis 2024, le conseil décide de lui céder le matériel d'une valeur de 273.93 €.

Informations diverses

Fermeture de classe : selon les premières annonces de l'inspection, il n'y aura pas de fermeture de classe dans le RPI à la rentrée 2026.

Démission d'un agent : suite à la démission d'un des agents techniques, nous allons avoir recours aux services du Relais à court terme puis lancer un recrutement avant l'été.

Assemblée Générale « Epicerie solidaire » : Élodie Petitjean a participé à l'assemblée générale de l'Épicerie solidaire, créée suite au retrait du Secours catholique pour l'aide alimentaire. Les bilans moral et financier ont été présentés, et l'association recherche des bénévoles sur l'ensemble des communes partenaires.

Organisation des astreintes

Dans le cadre de leur mission de service public, les élus et les agents répondent de leur mieux aux sollicitations des administrés. Les Elus restent disponibles en dehors des heures d'ouverture et peuvent être sollicités pour des urgences : un arbre couché sur la voie publique, la divagation d'animaux pouvant causer un accident (vaches, chevaux ...) ou tout autre événement pouvant compromettre votre sécurité ou celle des autres. La demande de disponibilité des salles ou l'état d'avancement de votre permis de construire ne constitue pas une urgence à traiter en dehors des heures d'ouverture. Merci de vous en rappeler avant de les solliciter.

Prochain conseil municipal : 21 mai 2026

Ecole Pablo Picasso

Ateliers jardinage

Mélanie Allard des Radis Vagabonds est venue passer une 2ème journée dans notre école. 3 ateliers ont été proposés aux enfants des 3 classes : plantation dans les carrés potagers, un atelier autour des animaux du jardin et de leurs besoins, un atelier pour apprendre à reconnaître les oiseaux qui nous entourent. Les élèves ont beaucoup apprécié ces moments à la découverte de la nature. Ils sont repartis avec de précieuses informations pour mieux comprendre leur environnement et l'importance d'en prendre soin. Nous remercions les adultes qui ont pris plaisir à nous accompagner lors de cette journée en participant aux ateliers avec les enfants.



Spectacle de musique



Le 31 mars, nous avons conclu notre projet musique par un beau spectacle offert aux parents. Accompagnés par Françoise Le Gonidec (intervenante musicienne) et Pascale Messu (professeur de piano), les enfants ont présenté un conte musical intitulé « Le Voyage de Nyamba » en lien avec notre thème annuel « La planète et ses richesses ». Nous remercions les spectateurs qui, comme chaque année, ont répondu présent pour apprécier le travail des élèves et nous remercions Stéphanie Vellard-Blanchard qui s'est occupée du décor avec les enfants sur le temps périscolaire.

L'Hôpital des doudous :

Développons l'empathie chez les enfants



L'empathie est la capacité à reconnaître les sentiments d'une autre personne, d'y être sensible et de se mettre à sa place pour comprendre comment elle se sent. La développer chez les enfants, permet de désamorcer certains conflits, leur apprendre à vivre ensemble ...

Sur le temps périscolaire, les enfants ont participé à la création d'un projet plein de douceur : l'Hôpital des doudous. Ensemble, ils ont imaginé et mis en place un espace de jeu où les doudous peuvent être soignés, rassurés et chouchoutés. Un moyen pour les enfants d'exprimer ce qu'ils ressentent et de travailler au bien-être de l'autre.

Grâce à l'implication de parents volontaires, qui ont fourni du matériel médical, l'hôpital a pu prendre vie et offrir aux enfants un lieu ludique pour apprendre à prendre soin des autres tout en s'amusant.

Et l'aventure continue... les pompiers des doudous sont en préparation !

Agenda

Dimanche 17 mai : commémoration du 8 mai. Cérémonie au Monument aux morts à 10 h 15

Dimanche 14 juin : fête des écoles. Salle polyvalente de La Couyère

Samedi 27 juin : repas champêtre.

Samedi 18 juillet : feu d'artifice et repas « Moules-Frites ». Zone festive de l'étang

ZOOM SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Communication



Menée par Aline Giacalone, cette commission a pour mission principale d'assurer une information claire, régulière et accessible à destination des habitants, en s'appuyant sur

différents supports : Lettre aux Thourisiens, site internet, application Panneau Pocket, réseau social Facebook, panneau d'affichage lumineux, presse, etc. Elle a également pour rôle de valoriser et promouvoir les actions et manifestations communales, tout en soutenant la communication associative et les initiatives locales.

Les membres bénévoles participent activement à la relecture des articles, et sont parfois eux-mêmes à l'initiative des contenus diffusés.

La commission se réunit en moyenne une fois par semestre, voire jusqu'à trois fois par an si nécessaire, afin de proposer de nouveaux projets de supports ou d'affichage dans la commune (comme le panneau d'information « Vous êtes ici »), mais aussi pour travailler à la restauration ou à la création de supports, parfois en lien avec d'autres commissions (par exemple l'arboretum, en lien avec la commission fleurissement).

Envie de participer ou de proposer des idées ou des sujets pour la Lettre aux Thourisiens ? N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.

La saison de pêche s'ouvre à Thourie

La saison de pêche s'ouvrira officiellement le 1^{er} mai à Thourie, pour le plus grand plaisir des amateurs. Le mois de mai est exclusivement réservé aux détenteurs d'une carte annuelle, tandis que la pêche à la journée sera accessible à compter du 3 juin 2026.

Afin de garantir la bonne qualité piscicole, l'Hameçon Thourisien a réalisé un alevinage (sandres,



brochets, gardons) en février, pour un montant de 2 100 €. Dans le même esprit d'entretien et de préservation du site, le nettoyage des pourtours de l'étang a été effectué le 11 avril par l'association, que nous remercions pour son engagement.

Un week-end spécial pêche de la carpe est également programmé les 22, 23 et 24 mai, avec deux nuits de pêche prévues pour les participants.

Les démarches de règlement annuel seront effectuées vendredi 17 avril en mairie, comme chaque année.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter : 06.13.69.36.89.

Association AFN et Citoyens de la Paix, une assemblée tournée vers la mémoire et l'engagement

L'association AFN et Citoyens de la Paix s'est récemment réunie lors de son conseil d'administration, réunissant ses membres autour des valeurs de mémoire, de transmission et de citoyenneté.



À l'issue de cette réunion, la composition du bureau a été rappelée :

Président d'honneur : Rayment Piquet ; Présidente : Colette Gendrot ; Vice-président : Roger Dufil ; Trésorier : Edmond Lévêque ; Trésorier adjoint : Basile Dézile ; Secrétaire : Éric Winter ; Secrétaire adjointe : Monique Guillou ; Membres : Bernard Guérif, Valentin Rativel et Claude Blouin.

L'association compte aujourd'hui 22 membres et a pour objectif principal de préserver le devoir de mémoire des anciens combattants d'AFN, tout en participant activement aux différentes manifestations et commémorations au monument aux morts.

Plusieurs adhérents participeront au congrès interdépartemental, qui se tiendra le samedi 23 mai à Bréal-sous-Montfort, témoignant du dynamisme et de l'implication de l'association au-delà de la commune.

L'association est également ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager en tant que Citoyens de la Paix. Les personnes intéressées sont invitées à rejoindre l'association : elles y seront accueillies avec plaisir.

Renseignements : 06.77.97.49.40

libe||ule



Réseau des médiathèques
Roche aux Fées Communauté

AGENDA : à venir ces prochaines semaines

Mercredi 22 avril de 14 h à 16 h : atelier scrapbooking. Réservation obligatoire

Judi 23 avril de 14 h à 16 h : mini-ciné. Diffusion de « Buffalo Kids »

Mardi 28 avril de 10 h 30 à 11 h : « bébé bouquine », histoires pour les 0 - 3 ans

Judi 30 avril de 10 h à 12 h : café connecté

Mardi 19 mai de 10 h 30 à 11 h : « bébé bouquine », histoires pour les 0 - 3 ans

Le prix littéraire « Chat bouquine » 2026 pour les 0 - 3 ans commence le 1^{er} mai. Plus d'informations auprès de votre médiathèque.

Les ateliers d'échecs du mercredi continuent. Les dates restent encore à définir. Plus d'informations auprès de votre médiathèque.

Remplacez vos anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement avant le 31 décembre 2026



Pour joindre la MDPH 35 :

13 avenue de Cucillé - CS13103, 35031 Rennes CEDEX

Téléphone : 0800 35 35 05

(numéro vert : services et appels gratuits)

Site internet : www.mdp35.fr

Cartes d'invalidité, de priorité, et de stationnement pour personnes en situation de handicap

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine souhaite vous informer que les anciennes cartes d'invalidité, de priorité, et de stationnement pour personnes en situation de handicap (format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées à prendre contact avec la MDPH afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits.

Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

MDPH 35 : 13 avenue de Cucillé - CS 13103, 35031 RENNES CEDEX

Téléphone : 0 800 35 35 05 (numéro vert : services et appels gratuits)

Site internet : www.mdp35.fr